



CÉDULE DE FRAIS

2023

SPAGJE : CDP OTTAWA ADHÈRE AU PROGRAMME PROVINCIAL DE RÉDUCTION DES FRAIS DE GARDERIE

DEMANDE D'ADMISSION

FRAIS ADMINISTRATIF DE 1,500\$:

Cette somme est applicable pour l'ouverture du dossier de l'enfant

Cette somme non-remboursable est payable lorsque la demande de placement est acceptée et que la date de début du service de garde est confirmée par l'administration.

Payable à : Centre des Petits d'Ottawa (2005) inc. (i.e. CDP OTTAWA)

Transfert Interac | E-Transfer: info@cdpottawa.ca

CÉDULE DE FRAIS	GARDERIE ÉDUCATIVE		ÉCOLE MATERNELLE		PER DIEM
	POUPONS (12 À 17 MOIS)	BAMBINS (18 À 29 MOIS)	PRÉSCOLAIRE (30 MOIS ET PLUS)	MATERNELLE (3 ANS AU 31 DEC)	MOYENNE
TARIFS RÉGULIERS (100%) JANVIER 2022	87.00\$	66.00\$	62.00\$	62.00\$	70\$
TARIFS RÉVISÉS 1 (25%) AVRIL 2022	65.25\$	49.50	46.50	46.50	52\$
TARIFS RÉVISÉS 2 (37%) JANVIER 2023	41.00\$	31.00\$	29.00\$	29.00\$	33\$
MENSUALITÉS	AU 1^{ER} JANVIER 2023				MOYENNE
	891\$	676\$	635\$	635\$	710.00\$
REMBOURSEMENT	Selon les exigences gouvernementales, le remboursement des frais de garderie se fera, le cas échéant, soit au 30 juin de l'année en cours ou sur la facturation de la prochaine année de fréquentation.				
SESSION ÉTÉ	La session des mois de juillet et août est <u>obligatoire</u> Afin de maintenir la place pour la rentrée scolaire prochaine.				